

Communiqué de presse du 1<sup>er</sup> mai 2018

## **Initiative « 23 frs, c'est un minimum ! » : 7000 signatures récoltées en trois semaines !**

Mardi 1<sup>er</sup> mai 2018

***Pari réussi pour la CGAS : en seulement trois semaines, les syndicats genevois ont récolté un peu plus de 7000 signatures sur les 5227 nécessaires à l'aboutissement de l'initiative « 23 frs, c'est un minimum ! ». Une campagne éclair à laquelle la population a répondu avec enthousiasme.***

La détermination avec laquelle les salarié-e-s de ce canton ont signé cette initiative démontre que le moment est venu d'instaurer un salaire minimum légal à Genève. « 23 francs de l'heure, c'est un minimum ! » : plus qu'un slogan, c'est la conviction explicitement exprimée par de nombreuses travailleuses et de nombreux travailleurs rencontré-e-s sur les stands de récolte depuis le 9 avril dernier. Forts de cette adhésion à l'initiative, les syndicats genevois s'apprêtent maintenant à mener une campagne de longue haleine dans les entreprises et dans la rue afin de transformer l'essai en un OUI sonnant et trébuchant dans les urnes.

### **Pari gagné !**

« Certain-e-s nous avaient regardé avec des grands yeux lorsque nous avons annoncé notre intention de parvenir à l'objectif en seulement trois semaines. Mais nous savions que c'était possible, parce que les salarié-e-s précaires, nous les côtoyons tous les jours et nous savons ce qu'ils veulent. Ce résultat démontre que cette initiative répond à un vrai besoin et à une revendication essentielle », se réjouit Manuela Cattani, co-secrétaire générale du SIT et présidente de la CGAS. Et Alessandro Pelizzari, secrétaire régional d'Unia et vice-président de la CGAS, d'ajouter : « Les salarié-e-s ne croient plus au discours patronal lénifiant sur le partenariat social. Ils-elles ont également bien compris que la responsabilité des bas salaires n'est pas imputable aux travailleurs-euses étrangers-ères et frontaliers-ères, mais bien aux abus patronaux, contre lesquels l'initiative apporte une vraie réponse ».

### **Pour plus d'égalité**

Parce que la lutte contre les bas salaires et celle pour l'égalité entre femmes et hommes sont intrinsèquement liées, c'est sous le signe de ces deux combats qu'a été placé le 1<sup>er</sup> mai genevois en 2018. L'annonce du résultat de la récolte de signatures a ainsi été accueillie bruyamment et avec enthousiasme par les travailleurs-euses et les militant-e-s syndicaux-ales rassemblé-e-s au parc des Bastions à l'occasion de la traditionnelle fête populaire à l'issue du cortège. Un cortège revendicatif, où l'exigence d'instaurer des contrôles de l'égalité

salariale et des sanctions contre les employeurs fautifs a été rappelée à grands cris. En signant massivement l'initiative « 23 frs, c'est un minimum ! », c'est un pas concret vers plus d'égalité que les salarié-e-s ont accompli.

L'initiative sera formellement déposée auprès du Service des votations ces prochains jours, le temps d'ajouter encore les signatures récoltées ce jour, et de laisser arriver à destination les feuilles de signatures renvoyées aux syndicats par voie postale.

**Responsables de dossiers pour contacts :**

Audrey Schmid, Unia

Davide De Filippo, SIT : [sit@sit-syndicat.ch](mailto:sit@sit-syndicat.ch)